

UN MANUSCRIT

DE

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

La baronne d'Oberkirch dit dans ses *Mémoires* (t. II., p. 350) : « Marie-Antoinette s'occupe elle-même de l'éducation de sa fille ; elle assiste tous les matins aux leçons de ses maîtres et est très sévère pour ses petits défauts. Elle fit, vers cette époque-là (1786), une réforme dans la maison de sa fille, dans la crainte de lui donner le goût du faste par le trop grand appareil qui l'entourait. Peut-on voir une meilleure mère et une affection plus éclairée ? »

L'écrit suivant, qui date de quelques jours après la prise de la Bastille, prouve que M^{me} d'Oberkirch ne se trompait pas, et que la sollicitude maternelle dominait, chez Marie-Antoinette même, les douloureuses préoccupations de la reine. Il contient les instructions qu'elle donna à la marquise, depuis duchesse de Tourzel, nommée gouvernante des enfants de France en 1789, après le départ de la duchesse de Polignac.

Il est vraisemblable que cette pièce, dont l'autographe existe encore, a été prise dans l'appartement de M^{me} de Tourzel pendant la funeste journée du 10 août. Elle fut remise longtemps après à la duchesse de Duras, qui en fit une copie pour la duchesse d'Harcourt. C'est de celle-ci que je la tiens. L'authenticité du manuscrit original n'est pas contestable ; non seulement l'écriture de la reine a été reconnue, mais les personnes qui vivaient à la cour